



Mouvement intra départemental des enseignants du premier degré

Les organisations syndicales nationales, SNUipp-FSU, SNUDI-FO, UNSEN-CGT Educ'Action, SE-UNSA, SUD-Education se sont adressées au ministre de l'Éducation nationale (voir lettre ci-jointe) pour obtenir la suspension de la mise en œuvre des nouvelles modalités d'affectation des personnels du premier degré et demandent une audience auprès du ministre, le plus rapidement possible, afin de porter les revendications des personnels.

Elles invitent leurs sections départementales à se réunir et à construire des initiatives les mercredis dès le 13 février, avec audiences communes auprès des DASEN, conférence de presse, rassemblements... Après des mercredis de mobilisation en fonction des dates de vacances scolaires et en l'absence de réponse satisfaisante du ministère, une nouvelle mobilisation est prévue le 13 mars.

Pour rappel : les revendications mentionnées dans la première lettre intersyndicale :

- le maintien de l'AGS comme élément essentiel du barème pour tous les postes,
- la suppression des postes profilés au profit de postes à exigences particulières,
- le maintien de la seconde phase du mouvement dans les départements où elle existait et leur rétablissement dans les autres,
- le maintien de l'affectation sur des postes précis et non sur des zones, Le respect du caractère non obligatoire des vœux géographiques,
- l'affectation à titre provisoire des enseignants actuellement sans poste à titre définitif et qui n'obtiendraient aucun poste précisément demandé au mouvement,
- l'examen des notes de service départementales du mouvement en CAPD,
- l'augmentation du nombre de vœux.